

# LE PROJET ÉDUCATIF, LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## Formation destinée aux parents



15 février 2012




## OBJECTIFS DE LA SOIRÉE

- S'initier aux concepts et au vocabulaire associé
- Faire l'historique depuis 1998
- Se construire une vision intégrée des trois concepts
- Examiner le rôle du parent au conseil d'établissement





# Concepts et vocabulaire associé

- Mission ex. Instruire
  - Valeurs ex. Équité
  - Orientations ex. Amélioration de la réussite en français
  - Objectifs ex. Augmenter d'ici 1 an de 2 % le taux de réussite à l'épreuve de français écrit de 5<sup>e</sup> secondaire
  - Moyens ex. Mettre en place une structure d'accompagnement des enseignants basée sur l'analyse des résultats des épreuves de l'année antérieure
  - Indicateurs ex. Taux de réussite en français écriture de 5<sup>e</sup> secondaire
  - Résultats ex. Taux de réussite en français écriture de 5<sup>e</sup> secondaire de 84,5 %
  - Gestion axée sur les résultats (GAR) ou gestion de la performance
  - Plan stratégique (MELS ou CS)
- 



# Historique

- Depuis 1998
- **Projet éducatif** (*Loi sur l'instruction publique (LIP) articles 36, 36.1 et 37*)

**36.** *L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.*


*Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.*

*Elle réalise cette mission dans le cadre d'un **projet éducatif** mis en oeuvre par un plan de réussite.*

*1988, c. 84, a. 36; 1997, c. 96, a. 13; 2000, c. 24, a. 19; 2002, c. 63, a. 2.*

**36.1.** *Le **projet éducatif** est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, du directeur de l'école, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école, des représentants de la communauté et de la commission scolaire.*

*2002, c. 63, a. 3.*





# Historique

- Projet éducatif (*LIP articles 36, 36.1 et 37*) – suite

**37.** Le **projet éducatif** de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il peut inclure des actions pour valoriser ces orientations et les intégrer dans la vie de l'école.

*Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre.*

*Le **projet éducatif** de l'école doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.*

*1988, c. 84, a. 37; 1997, c. 96, a. 13; 2000, c. 24, a. 20; 2002, c. 63, a. 4.*





# Historique

- Depuis 2002 (F. Legault)
- **Plan de réussite** (LIP article 37.1)

**37.1** Le **plan de réussite** de l'école est établi en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire et comporte:

1° les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves;

2° les modes d'évaluation de la réalisation du plan de réussite.

*Révision et actualisation.*

*Le plan de réussite est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.*

2002, c. 63, a. 5; 2008, c. 29, a. 1.

- Exemple
- 



# PROJET ÉDUCATIF ET PLAN DE RÉUSSITE

DE L'ÉCOLE SAINT-CLAUDE

2009-2014

Expression de la vision :  
Une façon enrichissante d'apprendre en découvrant

Projet éducatif adopté par le conseil d'établissement le : 31 mars 2009

Plan de réussite approuvé par le conseil d'établissement le : 24 mai 2011

<b>Version :</b>	2009-2010 <input checked="" type="checkbox"/>	2011-2012 <input checked="" type="checkbox"/>	2013-2014 <input type="checkbox"/>
	2010-2011 <input checked="" type="checkbox"/>	2012-2013 <input type="checkbox"/>	

- ◆ Le personnel de l'école est composé de :
  - 16 enseignants titulaires
  - 4 spécialistes
  - 1 orthopédagogue (8.5 jours/cycle)
  - 1 orthophoniste (3 jours/mois)
  - 1 psychologue (1,5 jour/semaine)
  - 1 éducatrice spécialisée (présence selon les budgets disponibles)
  - 1 concierge (temps plein)
  - 1 secrétaire (temps plein)
  - 1 technicien en informatique (0,5 jour/semaine)
  - 1 ouvrier certifié d'entretien (0,5 jour/cycle)
  - 1 direction (temps plein)
  - 1 infirmière rattachée au CLSC (1,5 jour/cycle)
  - 1 brigadier rattaché à la Ville de Québec
  - 3 chauffeurs d'autobus.
  
- ◆ Plusieurs enseignants titulaires occupent des postes à moins de 100 % de tâche; notamment, congé sans traitement, retraite progressive, congé de maternité ou parental. En 2010-2011, six (6) enseignants sur 14 sont à temps partagé.
  
- ◆ Quelques membres du personnel occupent des postes à contrat pour 1 an; notamment, pour remplacement de congé de maternité, prêt de service, congé sans solde. En 2010-2011, quatre (4) postes sont des contrats.
  
- ◆ Il y a beaucoup de précarité et de mouvement de personnel annuellement.
  
- ◆ L'école propose des activités parascolaires aux sessions d'automne et d'hiver aux élèves du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> cycle.
  
- ◆ L'école a développé son projet d'école : projet découverte. Le projet accessible à tous, de la maternelle à la fin du 3<sup>e</sup> cycle. Le projet se vit trois fois dans l'année en trois (3) après-midi par bloc.

Les élèves y vivent des activités en lien avec un domaine de programme de formation :

- 1<sup>er</sup> cycle : domaine des arts;
- 2<sup>e</sup> cycle : domaine de la communication;
- 3<sup>e</sup> cycle : domaine du sport et de la santé;
- préscolaire : éveil aux trois (3) domaines;
- service de garde : domaine scientifique.

Les élèves sont regroupés par cycle (décloisonnement).

◆ Selon les indicateurs nationaux en 2007-2008, l'âge des élèves à l'entrée :

- du préscolaire : 5 ans est de 100 %;
- du 1<sup>er</sup> cycle : 6 ans et moins est de 100 %;
- du 2<sup>e</sup> cycle : 8 ans et moins est de 96,9 %;
- du 3<sup>e</sup> cycle : 10 ans et moins est de 96,9 %.

## NOTRE MISSION

---

◆ Dans le respect de l'égalité des chances, notre établissement a pour mission d'INSTRUIRE, de SOCIALISER et de QUALIFIER les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

## VALEURS PRIVILÉGIÉES

---

**LE RESPECT** qui s'exprime par l'acceptation des différences, la tolérance envers les autres et la protection de l'environnement.

**LA COOPÉRATION** qui s'exprime par l'ouverture sur le monde.

**LA RIGUEUR** qui s'exprime par la persévérance, le sens de l'effort et la fierté du travail bien fait.

## FORCES DE L'ÉCOLE

---

1. Participation volontaire des élèves aux activités classe/école.
2. Disponibilité et accessibilité du matériel didactique (manuels, livres de référence, choix de livres de bibliothèque disponibles pour les élèves, ordinateurs, matériel sportif, instruments de musique, matériel divers, etc.).
3. Participation et implication des parents.
4. Dynamisme dans la vie de l'école (projets impliquant les élèves, activités, fêtes, participation aux formations, comités, etc.).

## DÉFIS À RELEVER

---

1. Amélioration de la maîtrise de la langue française.
2. Sensibilisation des élèves à la protection de l'environnement et au développement de saines habitudes de vie.
3. Mise en œuvre d'un encadrement propice au développement afin que les élèves se sentent en sécurité et soient respectueux.
4. Maintien de la motivation de nos élèves dans la rigueur, la persévérance, le goût de l'effort et de la fierté.

ORIENTATION I : Agir ensemble pour la réussite éducative de chaque élève

<b>OBJECTIF 1 :</b>	Favoriser la réussite scolaire de nos élèves.
<b>RÉSULTAT VISÉ :</b>	L'augmentation du taux de réussite
<b>INDICATEUR-CLÉ :</b>	Le taux de réussite en français et en mathématiques pour les 3 cycles
<b>LIEN AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE :</b>	Élèves – objectif 1
<b>ANNÉE :</b>	2009-2014

JUN 2008 : <u>83%</u>					
CIBLE : 1 <sup>er</sup> cycle - français lecture					
Année	2009	2010	2011	2012	2013
Prévision	-	82	83		
Résultat	81	82			

JUN 2008 : <u>75%</u>					
CIBLE : 2 <sup>e</sup> cycle - français lecture					
2009	2010	2011	2012	2013	
-	71	75			
70	74				

JUN 2008 : <u>75%</u>					
CIBLE : 3 <sup>e</sup> cycle - français lecture					
2009	2010	2011	2012	2013	
-	74	76			
73	75				

JUN 2008 : <u>82%</u>					
CIBLE : 1 <sup>er</sup> cycle - français écriture					
Année	2009	2010	2011	2012	2013
Prévision	-	82	80		
Résultat	81	79			

JUN 2008 : <u>74%</u>					
CIBLE : 2 <sup>e</sup> cycle - français écriture					
2009	2010	2011	2012	2013	
-	73	75			
72	74				

JUN 2008 : <u>75%</u>					
CIBLE : 3 <sup>e</sup> cycle - français écriture					
2009	2010	2011	2012	2013	
-	75	76			
74	75				

JUN 2008 : <u>83%</u>					
CIBLE : 1 <sup>er</sup> cycle - mathématiques					
Année	2009	2010	2011	2012	2013
Prévision	-	83	81		
Résultat	82	80			

JUN 2008 : <u>75%</u>					
CIBLE : 2 <sup>e</sup> cycle - mathématiques					
2009	2010	2011	2012	2013	
-	75	78			
74	77				

JUN 2008 : <u>75%</u>					
CIBLE : 3 <sup>e</sup> cycle - mathématiques					
2009	2010	2011	2012	2013	
-	75	78			
75	77				

# Historique

- Depuis 2008 (M. Courchesne)
- **Convention de gestion et de réussite éducative** (LIP article 209.2 et 96.24)

**209.2** *La commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une **convention de gestion et de réussite éducative**, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre.*

#### *Approbation.*

*Un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement.*

#### *Contenu.*

*La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants:*

*1° les modalités de la contribution de l'établissement;*

*2° les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;*

*3° les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;*

*4° les mécanismes de suivi et de reddition de compte mis en place par l'établissement.*

2008, c. 29, a. 25.

# Historique



**96.24** *Le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement.*

*Dépenses et ressources.*

*Le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.*

*Crédits distincts.*

*Le budget approuvé de l'école constitue des crédits distincts au sein du budget de la commission scolaire et les dépenses pour cette école sont imputées à ces crédits.*

*Surplus.*

*À la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux de la commission scolaire. Toutefois, ces surplus doivent être portés aux crédits de l'école pour l'exercice financier suivant lorsque la convention de gestion et de réussite éducative conclue en application de l'article 209.2 y pourvoit.*

*Fermeture de l'école.*

*En cas de fermeture de l'école, les surplus et les fonds de celle-ci, le cas échéant, deviennent ceux de la commission scolaire.*

1997, c. 96, a. 13; 2008, c. 29, a. 5.

- Exemple
- 



CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE  
2011-2012  
École primaire Marguerite-Bourgeois

Mai 2011

---

## 1. CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ÉCOLE

Située dans le quartier Saint-Sauveur de Québec, l'école Marguerite-Bourgeoys est classée au 9<sup>e</sup> rang des zones défavorisées, selon l'indice IMSE 2009 – 2010 et au 10<sup>e</sup> rang, suivant l'indice SFR, ce qui en fait une école SIAA.

En 2010 – 2011, l'école scolarise 245 élèves provenant de deux types de clientèle : le secteur régulier et une clientèle d'élèves d'adaptation scolaire. Ainsi, 206 élèves se répartissent de la maternelle 4 ans à la 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle tandis que 39 élèves fréquentent une classe spécialisée : *retard de développement ou diagnostics multiples*, cette dernière clientèle présentant une problématique comportementale majeure. Parmi l'ensemble de la clientèle, tous secteurs confondus, 66,6 % des élèves HDAA sont intégrés dans les classes dites régulières.

Quelques données sur notre clientèle régulière. Marguerite-Bourgeoys, une école où :

- 41 % de la clientèle fréquente le service de garde. Ces enfants passent de 8 à 10 heures par jour à l'école.
- Les garçons composent 55 % de la clientèle de l'école;
- 16 % des élèves parlent une langue autre que le français à la maison. 6 % des élèves reçoivent des mesures de francisation;
- 39 % des élèves du secteur régulier ont un suivi en orthopédagogie soit en soutien classe, en dénombrement flottant ou en suivi individuel;
- Sur 113 élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, 9 % des élèves sont en écart de cycle et requièrent un programme modifié.
- 20 % des familles de nos élèves reçoivent ou ont reçu le soutien d'un intervenant de la Direction de la protection de la jeunesse;
- 17 % des familles bénéficient des services du CLSC;
- 26 % de notre clientèle fréquente le Club des petits déjeuners et/ou dîne au Pignon bleu;

De ces données, il en résulte que 48 % des élèves ont un plan d'intervention soit au regard des apprentissages ou du comportement pour un total de 117 plans d'intervention, incluant le secteur de l'adaptation scolaire. Si l'on exclut le secteur de l'adaptation scolaire, nous obtenons un nombre de 78 plans d'intervention, ce qui représente 40,4 % de la clientèle régulière.

Depuis huit ans, l'équipe-école s'investit de façon soutenue dans le développement de pratiques pédagogiques reconnues pour favoriser une meilleure réussite des élèves, notamment en lecture et écriture : *Continuum en lecture, référentiel de stratégies de lecture, les 5 au quotidien, code de correction à l'écrit commun* à l'ensemble des cycles, etc. Le professionnalisme et l'engagement des membres de l'équipe-école permettent de relever des défis de taille. Dans cet esprit, le personnel, année après année, se mobilise afin d'instaurer des pratiques pédagogiques qui favorisent la différenciation de l'enseignement et de l'apprentissage.

En 2007 – 2008, avec la venue de la mesure SIAA, nous avons procédé à une analyse rigoureuse des résultats scolaires de nos élèves ainsi qu'à l'analyse des résultats obtenus suite à la passation du QES, lequel nous avons repassé en 2009-2010. L'équipe-école se sent particulièrement interpellée par les difficultés des élèves et procède régulièrement à une analyse réflexive tant par rapport aux résultats que par rapport aux éléments qui peuvent expliquer ces mêmes résultats. Depuis trois ans, les commentaires reçus de la DRQ suite à l'analyse des rapports SIAA que nous déposons alimentent également notre réflexion.

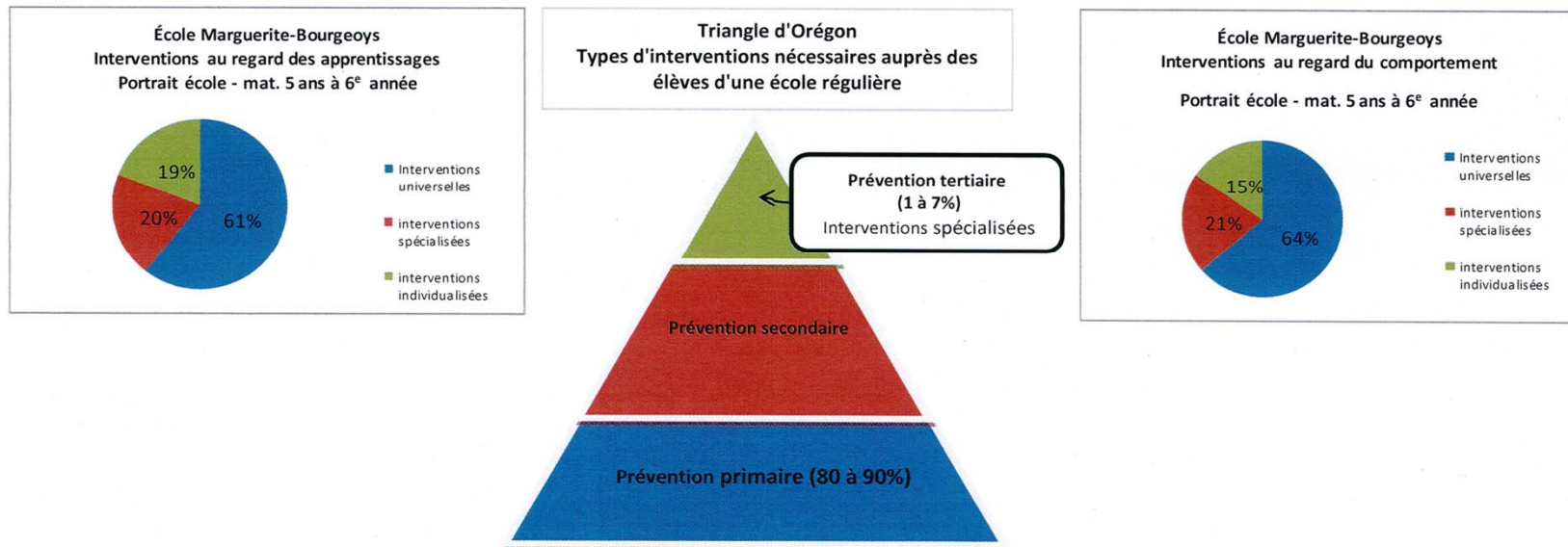
Malgré nos efforts considérables, les taux de réussite de nos élèves nous questionnent toujours, particulièrement au 2<sup>e</sup> cycle. C'est pourquoi nous avons choisi cette année, avec le comité de pilotage, d'approfondir notre analyse en situant nos types d'intervention selon qu'elles soient de prévention primaire, secondaire ou tertiaire, suivant le triangle d'Orégon (voir les graphiques ci-dessous).

Pour situer nos interventions au regard des apprentissages, nous avons utilisé le cadre de référence en orthopédagogie présenté par Diane Beaudry, conseillère pédagogique. Quant au comportement, les données issues de la recherche, transmises par Nancy Gaudreau lors d'une formation, ont constitué notre référentiel.

L'étude des graphiques indique qu'en moyenne, 35 à 40 % de nos interventions sont de nature préventive secondaire ou tertiaire, ce qui nécessite un enseignement flexible et adapté jusqu'à des interventions spécialisées conduisant à des interventions individualisées et ce, tant au niveau des apprentissages qu'au niveau du comportement.

Cette année, les mesures d'aide à la composition de la classe au 2<sup>e</sup> cycle ont permis de s'associer une enseignante – ressource afin de réaliser un projet de décroisement ainsi qu'offrir un soutien pour chacune des classes. Un ajout de service en éducation spécialisée a également vu le jour afin de supporter la mise en place du système de gestion de classe *Point de repère* auprès des élèves du 2<sup>e</sup> cycle et assurer une présence pour la mise en œuvre d'un projet de récréations animées en après-midi. Un projet de décroisement en mathématique au 3<sup>e</sup> cycle a également été réalisé et a contribué à alimenter notre désir de différencier nos moyens pour motiver les élèves et agir sur leur persévérance. Un travail colossal!

Voici une représentation graphique des interventions réalisées. Le secteur de l'adaptation scolaire n'est pas considéré dans cette représentation graphique.



## 2. MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE

### 2.1 Résultats scolaires

**En lien avec les buts 1 et 2 de la convention de partenariat, favoriser la persévérance et la réussite scolaires.**

Objectif : Viser l'acquisition des compétences en français lecture et écriture, mathématique et anglais.

Résultat attendu : Une augmentation des résultats scolaires.

Indicateurs-clés : Pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé les exigences minimales (60 % et plus) au bilan de juin à la fin du 1<sup>er</sup>, du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle en français lecture et écriture, en mathématique, et à la fin du 3<sup>e</sup> cycle en anglais.

*CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE 2011-2012  
Ecoles primaires*

### RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Taux de réussite						
1 <sup>er</sup> cycle	Juin 2010	Juin 2011	2011-2012		2012-2013	
	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat	Prévision	Résultat
Français - Lecture	94 %		Maintien			
Français - Écriture	95 %		Maintien			
Mathématique	100 %		Maintien			

Taux de réussite						
2 <sup>er</sup> cycle	Juin 2010	Juin 2011	2011-2012		2012-2013	
	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat	Prévision	Résultat
Français - Lecture	78 %		+ 1 %			
Français - Écriture	62 %		+ 1 %			
Mathématique	72 %		+ 1 %			

Taux de réussite						
3 <sup>e</sup> cycle	Juin 2010	Juin 2011	2011-2012		2012-2013	
	Résultat	Résultat	Prévision	Résultat	Prévision	Résultat
Français - Lecture	80 %		+ 1 %			
Français - Écriture	90 %		Maintien			
Mathématique	55 %		+ 5 %			
Anglais	93 %		+ 1 %			

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 2011-2012  
Écoles primaires

## 2. MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE (suite)

### 2.1.1 Mesures à mettre en place pour l'année scolaire 2011-2012 :

Matière / cycle	Moyens (activités)	Responsable (s)	Échéancier
<b>FRANÇAIS</b>  <b>Lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stimuler et soutenir le développement de la conscience phonologique des élèves (bacs de conscience phonologique, orthographe approchée, etc.).</li> <li>Dépister les élèves à risque d'éprouver des difficultés en lecture et en écriture et leur offrir des ateliers de langage</li> <li>Mettre en place les 5 au quotidien (1<sup>er</sup> cycle)</li> <li>Exploiter le continuum en lecture comme outil d'observation, de motivation et d'intervention pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignantes du préscolaire</li> <li>Orthophoniste</li> <li>Orthopédagogue</li> <li>Enseignante</li> <li>Direction</li> <li>Enseignantes</li> <li>Enseignantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout au long de l'année; ou au moins pendant 8 ms de façon systématique (s'appuyant sur les données de recherche de Jocelyne Giasson)</li> <li>Mi-octobre, début novembre</li> <li>Septembre</li> <li>Octobre</li> </ul>

Lecture (suite)	<p>soutenir le développement de la compétence à lire (1<sup>er</sup> cycle)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place la pratique de surlecture pour consolider la fluidité en lecture (2<sup>e</sup> cycle)</li> <li>• Renouveler le matériel didactique afin d'offrir un matériel stimulant pour les élèves (<i>Clicmots</i>)</li> <li>• S'assurer de l'enseignement explicite des stratégies de compréhension en lecture : référentiel commun (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignantes</li> <li>• Orthopédagogue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Octobre</li> </ul>
Écriture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place les stratégies d'apprentissage des mots de vocabulaire (1<sup>er</sup> cycle)</li> <li>• Introduire les premiers éléments du code de correction commun (1<sup>er</sup> cycle)</li> <li>• Poursuivre l'enseignement de l'orthographe d'usage; introduire l'orthographe grammaticale (2<sup>e</sup> cycle)</li> <li>• Procéder à l'achat de dictionnaires Larousse et Euréka afin que chaque classe dispose d'un minimum d'outils; organiser les vieux dictionnaires pour faciliter la recherche (2<sup>e</sup> cycle)</li> <li>• Introduire les ateliers d'écriture (2<sup>e</sup> cycle)</li> <li>• Travailler la syntaxe, la ponctuation et la pertinence des idées; poursuivre les ateliers d'écriture au 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>• Reconduire le concours Les olympiques de l'orthographe incluant l'utilisation du code de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Enseignantes</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Enseignante - ressource</li> <li>• Enseignantes</li> <li>• Direction</li> <li>• Enseignantes</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Enseignante - ressource</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Enseignant porteur du dossier français</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Comité PAF</li> <li>• Enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juin 2011</li> <li>• Début d'année</li> <li>• Février – mai</li> <li>• 2<sup>e</sup> étape</li> <li>• 2<sup>e</sup> étape</li> <li>• Toute l'année</li> <li>• Février – mai</li> <li>• Début d'année</li> <li>• Février - mars</li> </ul>

<p><b>MATHÉMATIQUE</b> <i>Pour tous les cycles, incluant le préscolaire</i></p>	<p>correction</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction</li> </ul>	
<p><b>Résoudre une situation-problème</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un référentiel commun de démarche de résolution de problèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignants</li> <li>• Direction</li> <li>• Conseillère pédagogique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux début novembre</li> </ul>
<p><b>Raisonner</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la « matériathèque »; acheter du matériel de manipulation dédié à l'apprentissage de concepts précis : ex. fraction</li> <li>• Se donner une formation sur les concepts de numération et des fractions</li> <li>• S'approprier le document <i>Progression des apprentissages</i></li> <li>• Maintenir la réalisation d'un projet de décroissement pour former des groupes de besoin selon les difficultés analysées à la 2<sup>e</sup> étape.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité</li> <li>• Direction</li> <li>• Projet Nurun</li> <li>• Direction</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Conseillère pédagogique</li> <li>• Enseignants en équipe de cycle</li> <li>• Enseignants</li> <li>• Orthopédagogue</li> <li>• Enseignante ressource</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juin 2011 – automne 2011</li> <li>• Hiver 2012</li> <li>• Novembre 2011</li> <li>• 2<sup>e</sup> étape</li> </ul>
<p><b>ANGLAIS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour soutenir le développement de la compétence à communiquer en anglais, instaurer un périmètre dans lequel les locaux d'anglais sont des zones où l'anglais est la seule langue de communication pour tous.</li> <li>• Utiliser une variété de modèles langagiers afin de stimuler la compréhension de textes oraux et écrits (textes, disques, chansons, livres, films, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignant d'anglais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dès le début de l'année</li> </ul>

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.2 **Environnement sain et sécuritaire**

**En lien avec le but 4 de la convention de partenariat, procurer à l'école un environnement propice aux apprentissages et un milieu de vie sain et sécuritaire.**

Objectif 1: Produire un état des lieux.

Objectif 2: Élaborer un plan d'action.

Résultat attendu: Un environnement sain et sécuritaire.

Indicateurs-clés (préciser les indicateurs retenus par l'école) :

- Perception des élèves et du personnel sur le climat de sécurité
- L'occurrence de la violence : perception des élèves et du personnel au regard des insultes entre élèves, menaces et batailles
- Nombre d'activités sur la prévention de l'intimidation, statistiques sur le nombre d'interventions par rapport à l'intimidation

2.2.1

ÉTAT DES LIEUX	
Les forces et les défis identifiés proviennent des résultats du QES de 2009 – 2010.	
Forces	Défis
<ul style="list-style-type: none"><li>• Relations entre les élèves et les enseignants</li><li>• Relations entre les membres du personnel</li><li>• Relations entre les membres du personnel et la direction</li><li>• Climat éducatif</li><li>• Climat de justice</li><li>• Climat d'appartenance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Climat de sécurité (33 % des élèves disent se sentir en sécurité à l'école)</li><li>• Relations entre les élèves</li><li>• Problèmes disciplinaires (épuisement professionnel rapporté par le personnel)</li><li>• Problèmes de violence mineure : insultes, raillé par un élève, insulté par un élève (<i>personnel</i>)</li><li>• Problèmes de gravité majeure : menacé par un élève (<i>personnel</i>), menacé ou intimidé par un parent d'élève, agressé physiquement par un élève, insulté par un membre du personnel</li></ul>

2. **MODALITÉS DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE** (suite)

2.2.2 Mesures à mettre en place pour 2011-2012 dans le cadre du plan d'action local :

Objet / clientèle cible	Moyens (activités)	Responsable (s)	Échéancier
Système d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir le système d'encadrement par privilèges ainsi qu'une personne responsable de la coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction</li> <li>Coordonnateur du projet</li> <li>Personnel de l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dès le début d'année</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier notre système de retenues : fiches de consignation, motifs...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité d'encadrement</li> <li>Direction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Juin 2011 - août</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmoniser le système d'encadrement du SDG à celui de l'école; assurer un suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction</li> <li>Responsable du SDG</li> <li>Éducateurs</li> <li>TES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Juin et août 2011</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Uniformiser le système des règles de vie de la classe en utilisant <i>Point de repère</i> pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction</li> <li>Psychologue</li> <li>TES</li> <li>Enseignants et spécialistes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Août 2011</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser et diffuser le protocole de gestion de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Direction, psychologue, psychoéducatrice, TES et enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapidement en début d'année</li> </ul>
	Prévention de la violence et sécurité sur la cour de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restructurer l'organisation des récréations, des entrées et des sorties (accompagnement de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité d'animation</li> <li>TES école</li> <li>Enseignants</li> </ul>

<p>Prévention et diminution de l'intimidation</p>	<p>Direction de la santé publique, zones de surveillance active, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et valoriser l'Unité sans violence</li> <li>• Présenter et appliquer le protocole de prévention à tous les membres du personnel, aux parents et aux élèves</li> <li>• Poursuivre l'offre d'activités de prévention de l'intimidation pour chacun des cycles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction</li> <li>• Direction</li> <li>• Comité de prévention de la violence et de l'intimidation</li> <li>• CÉGEP de Sherbrooke</li> <li>• Enseignants du 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>• TES école</li> <li>• Comité de prévention de la violence et de l'intimidation</li> <li>• Enseignants</li> <li>• TES école</li> <li>• Comité de prévention de l'intimidation et de la violence (formé de 2 TES, d'au moins 1 enseignant et de la psychologue)</li> </ul>	<p>2011</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre</li> <li>• Août et tout au long de l'année</li> <li>• Novembre 2011 - janvier 2012</li> </ul>
---	--	---	--

3. **RESSOURCES ALLOUÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE**

**Effectif enseignant**

- **Nombre d'élèves au total :** Au régulier : **205** En adaptation scolaire : **49**  
Nombre de groupes au régulier : **12** Nombre de groupes en adaptation scolaire : **5**
- **Nombre d'enseignants titulaires :** **17**

**Effectif services complémentaires**

(Temps alloué et nombre de personnes)

- **Orthopédagogues :** 2 orthopédagogues, 15, 5 jours / cycle
- **Techniciens en éducation spécialisée :** TES école - 30 h (dont 21 h CS et 9 h école)  
Élèves intégrés : 3 TES (9 h allouées en 2010-2011, ajout de 15,5 h par l'école, à réévaluer en juin 2011 pour 2011 - 2012)  
Pour les classes spécialisées (2010-2011) : 4 TES (28, 5 h (classes DM, 26 h RD1, 15 h RD2)  
(Ajout de 27 h/semaine au printemps 2010, besoins spécifiques)
- **Psychologue :** 1 personne : 4, 5 jours / semaine (3 jours/semaine pour les classes spécialisées et 1,5 jour pour le secteur régulier)
- **Psychoéducateur :** 1 personne : 2, 5 jours / semaine (pour les classes DM)
- **Orthophoniste :** 1 personne, 8 jours / cycle (5 jours/ cycle pour les classes spécialisées et 3 jours / cycle pour le secteur régulier)
- **Autres (préciser) :** \_\_\_\_\_
- **Montant décentralisé à l'école pour l'ajout de ressources humaines en services directs aux élèves : 216 052,00 \$**  
En 2010 – 2011 (TES élèves à risque, handicapés et classes fermées)

4. **MESURES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT**

- Supervision de l'équipe de la Direction générale.
- Accompagnement du personnel cadre des Services éducatifs des jeunes.
- Services de conseillers pédagogiques matières (15) et de conseillers en adaptation scolaire (6).
- Conseillers pédagogiques rattachés à la SIAA et aux approches *Famille, école, communauté* (2).
- Ressources régionales pour les écoles SIAA (1).
- LUMIX pour l'accès aux données et aux indicateurs.
- Classes « services à court terme » (3).

- Soutien central (AVSEC, psychologie, orthophonie, approche orientante, services de garde) (8).

## 5. MÉCANISMES DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTE

### Suivi

Afin de s'assurer de la progression des résultats et de voir à l'atteinte des objectifs, la direction d'école met en place des mesures de suivi:

- Analyse des résultats des examens commission et ministériels (direction, comité de pilotage et équipe de cycle);
- Analyse des résultats des élèves à la fin de chaque étape (direction);
- Portrait classe;
- Rencontre d'étape avec les enseignants, l'orthopédagogue et / ou l'éducatrice spécialisée (selon les particularités);
- Rencontres bimensuelles avec l'éducatrice école;
- Suivi des travaux des comités en assemblée générale;
- Analyse des commentaires émis par la DRQ suite à la reddition de compte à la SIAA (comité de pilotage).
- Passation du QES ou du questionnaire sur la violence pour connaître les perceptions des élèves et du personnel au regard d'un environnement sain et sécuritaire;

### Reddition de compte

La direction de l'école met en place des mesures permettant la reddition de compte de son plan de réussite et de la convention de gestion et de réussite éducative.

- Mise à jour annuelle des indicateurs;
- Analyse en comité de pilotage et commentaires sur l'état de situation en fin de réalisation de la convention de gestion et de réussite (annuelle);
- Publication dans le rapport annuel de l'établissement des résultats atteints;
- Transmission à la direction générale des résultats atteints.

## 6. SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE

La loi prévoit (art. 96.24) qu'à la fin de chaque exercice financier, les surplus de l'école, le cas échéant, appartiennent à la commission scolaire à moins que ce soit convenu différemment dans la présente convention.

- Surplus ou déficit au 30 juin 2010 : **4 773,00 \$**
- Subventions accordées annuellement et non transférables d'un exercice financier à l'autre :
  - Aide aux devoirs (30240): **9 693,00 \$**

o SIAA (30063):	28 319,00 \$
o Mesure 1 à 7 (30050) :	\$
o Libération d'enseignants pour les plans d'intervention (30059) :	1 688,00 \$
o École en forme et en santé (30250):	1 408,00 \$

- Utilisation du surplus libre de l'établissement à concurrence de 10 % du surplus de juin 2008 : 0 \$

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 2011-2012  
Écoles primaires

7. **DURÉE DE L'ENTENTE**

La présente entente est en vigueur pour l'année scolaire 2011-2012 et elle est d'une durée d'un (1) an.

8. **APPROBATION**

La direction de l'établissement confirme que le personnel de l'école a été consulté sur la présente convention de gestion et de réussite éducative.

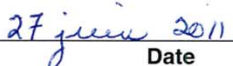
Le conseil d'établissement a approuvé la présente convention de gestion et de réussite éducative à sa réunion du 1<sup>er</sup> juin 2011.


9. **SIGNATURES**

La commission scolaire et la direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

  
\_\_\_\_\_  
Direction d'établissement

  
\_\_\_\_\_  
Directrice générale

  
\_\_\_\_\_  
Date

  
\_\_\_\_\_  
Date



# Historique

Donc...


**1998**    Projet éducatif (valeurs, orientations, objectifs)

+

**2002**    Plan de réussite (accent sur les actions, les moyens et un suivi)

+

**2008**    Convention de gestion et de réussite éducative (buts fixés par la ministre, actions plus ciblées, objectifs à convenir entre établissement et commission scolaire, autres aspects notamment le surplus)





# Historique

- Projet éducatif (le cadre : la *LIP*)
- Plan de réussite (le cadre : la *LIP*)
- Convention de gestion et de réussite éducative (les cadres : la *LIP*, un cadre commission scolaire et des canevas spécifiques pour le primaire, le secondaire, la formation générale des adultes et la formation professionnelle)






# Vision intégrée

- 2 ou 3 documents :
  - Projet éducatif
  - Plan de réussite } Souvent réunis
- Convention de gestion et de réussite éducative  
mais avec liens de cohérence

**ou**

- 1 document intégré : exemple d'une autre commission scolaire
  - Perspective d'avenir
- 



# Rôle du parent au conseil d'établissement

- *LIP (articles 64, 71, 75, 83, 89.1)*

**64.** *Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.*


*1988, c. 84, a. 64; 1997, c. 96, a. 13.*

**71.** *Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.*

*1988, c. 84, a. 71; 1997, c. 96, a. 13.*

**75.** *Le conseil d'établissement approuve le plan de réussite de l'école et son actualisation proposés par le directeur de l'école.*

*1988, c. 84, a. 75; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 7.*





# Rôle du parent au conseil d'établissement

- *LIP (articles 64, 71, 75, 83, 89.1) - suite*

**83.** *Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.*

*Projet éducatif et plan de réussite.*

*Il rend publics le projet éducatif et le plan de réussite de l'école.*

*Évaluation.*

*Il rend compte annuellement de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite.*


*Document.*

*Un document expliquant le projet éducatif et faisant état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite est distribué aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le conseil d'établissement veille à ce que ce document soit rédigé de manière claire et accessible.*

*1988, c. 84, a. 83; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 8.*


**89.1.** *Les parents du conseil d'établissement peuvent consulter les parents de l'école sur tout sujet relié aux services éducatifs, notamment sur le bulletin et sur les autres modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant, proposées en vertu de l'article 96.15.*

*2006, c. 51, a. 89.*





## An 2 de la Convention de gestion et de réussite éducative

- 59 / 59 à l'an 1
  - Quelques situations plus difficiles
  - Résistance face à la GAR
  - Perspective de continuité pour 2012-2013 et suivantes
- 

# QUESTIONS

